



**AVIS AUX CONTRIBUABLES  
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Bonaventure;

**QUE**, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* de la province de Québec (L.C.V, C-19/31, art. 105.1), le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022 seront déposés au cours de la séance ordinaire dudit conseil qui se tiendra **le lundi, 5 juin 2022 à 20 heures** au Centre Bonne Aventure, 105, avenue Grand-Pré.

**DONNÉ** à Bonaventure ce 31<sup>e</sup> jour de mai de l'an deux mille vingt-trois.

Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière